

"INVENTAIRE DES SOURCES DE DONNEES SUR
L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL AU CAMEROUN"

MOUSSIMA Jeannot
Direction de la Statistique
et de la Comptabilité Nationale
CAMEROUN

INTRODUCTION

Au Cameroun, les informations relatives à l'emploi et au secteur informel sont issues de sources de données différentes autant par leur structure que par le type d'investigations qui les alimentent. Ces sources pour la plupart sont des investigations assez anciennes puisque déjà avant les années 1960, une série d'enquêtes démographiques couvre successivement les différentes régions du Cameroun. Autour des années 1967, un certain nombre de villes dont Douala et Yaoundé connaissent leur première enquête sur l'emploi et la main-d'oeuvre ; investigation qui hélas ne put bénéficier d'une exploitation électronique et dont aucun rapport sur les résultats n'est jamais sorti.

Chacune des sources que nous décrivons présente évidemment l'inconvénient d'être plus ou moins incomplète soit en raison d'une couverture géographique et socio-économique réduite, soit en raison d'une insuffisance de variables destinées à saisir le phénomène. Cela rend parfois nécessaire l'utilisation conjointe de plusieurs sources d'informations. Les investigations d'envergure nationale déjà menées à ce jour se sont davantage intéressées au secteur moderne de l'emploi. Nous retiendrons en guise d'exemple l'enquête emploi auprès des entreprises (1971) pour laquelle le recensement agricole de 1972 constitue un complément fort appréciable. Bien que l'on doive déplorer le retard excessif apporté dans la publication du tome sur l'activité économique, l'apport du recensement général de 1976 est indéniable dans ce domaine pour avoir permis de cerner l'éventail des divers emplois. Exception faite de ces trois opérations, il faut dans la plupart des cas se contenter d'informations parcellaires que l'on peut tirer des sources disponibles. Celles-ci peuvent être regroupées en quatre catégories :

- 1 - Recensement de population et enquêtes spécifiques
- 2 - Les enquêtes non spécifiques
- 3 - Les fichiers et enregistrements permanents
- 4 - Publications.

Nous présentons l'inventaire des opérations déjà menées dans le cadre de ces sources (1). Après en avoir dégagé quelques caractéristiques nous pourrions apprécier leur apport quant à la connaissance du phénomène emploi.

(1) Nous nous réservons la présentation des deux dernières sources dans un paragraphe commun en fin de communication : fichiers et publications.

I - LISTE DES OPERATIONS

NATURE DE L'OPERATION	ORGANE D'EXECUTION	ANNEE D'EXECUTION	OBSERVATIONS
Recensement Général de la population et de l'habitat	Direction Statistique	1976	Publié, Yaoundé. Principaux résultats. 33 p. (1978) Vol. II, T.3 : Activité économique : non publié
Recensement Agricole	Ministère Agriculture FAO	1972/73	Publié, Rome, 1977, 360 p. Doc. disponible au Cameroun
Enquête emploi auprès des entreprises	Statistique	1971	Publié, Yaoundé, 1972. Résultats provisoires et définitifs (1972) 82 p.
Enquête sur le secteur non structuré à Yaoundé	Ministère Economie et Plan	1979	Publié, OIT Genève 1979. Le secteur non structuré "moderne" de Yaoundé, 241p.
Enquête adéquation Formation-emploi	Ministère Economie et Plan	1980/81	Publié, Yaoundé, 1982. Recherche sur l'emploi et la formation au Cameroun 175 p.
Recensement ville de Bafoussam	Statistique	1957	Publié, Yaoundé, 57/58. Résultats population autochtone, supplément au bulletin de la statistique n°3, 4 p. Doc. disponible au Cameroun
Recensement ville d'Eséka		1958	
Recensement ville d'Edéa	"	1956	Publié, Yaoundé, 1957, Le bloc urbain : 25 p. Disponible au Cameroun
Recensement ville d'Ebolowa	"	1956/58	Publié, Yaoundé, 1958. Population autochtone 124 p. Doc. disponible au Cameroun
Recensement ville de Douala	"	1964	Publié Paris 1975, 131 p.
Recensement ville de Yaoundé	"	1957	Publié, Yaoundé, 1957. Résultats population autochtone 151 p. disponible au Cameroun
Recensement ville de Yaoundé	"	1962	Publié Paris 1963, 133 p. Disponible au Cameroun

NATURE DE L'OPERATION	ORGANE D'EXECUTION	ANNEE D'EXECUTION	OBSERVATIONS
Enquête sur le niveau de vie à Yaoundé	Statistique SEDES	1964/65	Publié, Paris, 1967. 3 fascicules Doc. disponible au Cameroun
Enquête démographique ville de Yaoundé	Statistique	1969	Publié, Yaoundé, 1970. Résultats principaux, 116 p.
Enquête budget consommation	"	1981/82	En cours d'exploitation
Enquête commerçants artisans	Ministère du Commerce	1983/84	" "
Recensement agricole	Ministère Agriculture	1984	" "
Les enquête de l'IFORD			
Recensement de Bafia	IFORD	1973	Publié
Recensement Manjo	"	1974	"
Recensement Sangmélima	"	1975	"
L'activité économique et les migrations à Ngaoundéré	"	1977	
Recensement de Malmayo	"	1979	Publié
Recensement Eséka	"	1980	En voie de publication
Recensement Bafang	"	1981	" "
Recensement Mfou	"	1982	" "
Recensement Nanga-Eboko	"	1983	" "

II - PRESENTATION DESCRIPTIVE DES OPERATIONS

2.1. - Les Objectifs :

Dans les opérations non spécifiques, l'importance du volet relatif à l'emploi est surtout fonction des objectifs. Généralement ceux-ci se recoupent et sont énoncés de façon globale.

En 1957, le recensement de Yaoundé, le quatrième d'une série identique visait entre autres "la connaissance des caractéristiques économiques essentielles de la population africaine pour les besoins de l'administration".

Les objectifs des opérations spécifiques présentent un contenu plus détaillé. Ainsi en 1971, l'Enquête Emploi a pour objectifs :

- déterminer le nombre de travailleurs du secteur privé moderne et para-public ainsi que le nombre d'emplois disponibles par catégorie et niveau ;
- mettre en place un système d'Enquêtes Conjoncturelles sur l'emploi et la main-d'oeuvre ;
- disposer d'une série de données de structure et d'une documentation adéquate sur les statistiques de l'emploi et de la main-d'oeuvre ;
- obtenir des indications sur les travailleurs marginaux et le chômage déguisé.

Le Recensement Agricole de 1972 se fixait pour objectif de dresser un inventaire général des ressources en hommes, terres, moyens de production agricole ainsi que les activités y afférant.

L'Enquête sur le secteur non structuré de Yaoundé vise à :

- dresser un diagnostic des potentialités d'emploi ;
- cerner les problèmes du fonctionnement du secteur non structuré en milieu urbain pour permettre au gouvernement d'en favoriser le développement et la création de nouvelles places de travail.

L'Enquête de recherche sur la formation et l'emploi visait à dégager une image globale des activités économiques (production, infrastructure, service) et analyser l'occupation de la main-d'oeuvre et les performances des divers types de formation.

L'Enquête commerçants - artisans cherche à inventorier les commerçants pour chaque ville enquêtée selon le secteur (moderne ou traditionnel) et à connaître la structure des activités (production, distribution, services) et les difficultés y afférant dans un souci d'organisation, de réglementation et de promotion.

Les enregistrements permanents essaient de dresser un inventaire des effectifs, des masses salariales et la répartition selon les catégories, les unités de production.

De façon globale, les opérations visent à collecter une masse d'informations socio-économiques susceptibles d'offrir une meilleure connaissance des structures qualitatives et quantitatives du monde de l'emploi (secteur structuré ou informel) devant favoriser une formulation appropriée des actions des différents centres de décisions. Ces données permettraient au gouvernement de réduire certaines tensions entre offres et demandes d'emplois.

2.2. - Périodicité :

Exception faite des enregistrements permanents, il apparaît difficile de parler de périodicité pour les opérations menées dans le cadre des autres sources ; ce, d'autant plus que les opérations, initiées par des organes différents, répondent davantage à la pression de la conjoncture et des exigences de l'économie qu'à la nécessité de respecter un programme d'activités pré-établi. La plupart des enregistrements sont des opérations annuelles :

- les déclarations statistiques et fiscales ;
- les déclarations sur la situation de la main-d'oeuvre.

Les enregistrements du document d'information sur le personnel employé (DIPE) ont une périodicité mensuelle et annuelle. Les enquêtes réalisées par l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques le sont annuellement.

Signalons que l'approche spécifique du secteur informel urbain circonscrite à Yaoundé sera étendue pour les prochaines années à Douala et à quelques centres urbains secondaires.

2.3. - Couverture Géographique et Socio-Economique :

Le Recensement Général de 1976 est la seule opération à avoir couvert de façon systématique l'ensemble du territoire. Pour les autres cas où l'on parle en termes de recensement, il s'agit en réalité d'enquête par sondage à envergure nationale avec un échantillon suffisamment représentatif pour que les résultats soient extrapolables à l'ensemble du territoire. Encore que certaines régions ont pu être d'avance exclues de l'échantillonnage : soit en raison de difficultés logistiques réelles sur le terrain (cas de l'enquête budget-consommation) soit en raison de la finalité même de l'opération. Ainsi pour le Recensement Agricole de 1972, certaines portions du pays, peu susceptibles d'abriter des ménages agricoles furent exclues du champ géographique théorique : (Douala, Yaoundé, Mbalmayo, les parties centrales de Garoua, Ngaoundéré dans le Nord du pays). Au plan socio-économique, on élimina du champ théorique, le secteur de production dit "exploitation agricole moderne" ; seul fut pris en compte le secteur agricole traditionnel, c'est-à-dire celui dont les exploitations et parcelles sont cultivées par le ménage pour son propre compte.

L'Enquête sur l'Emploi a couvert l'ensemble du territoire. Les 255 établissements échantillon ont été répartis entre les différentes

provinces en fonction de leur poids économique . Les provinces abritant Douala et Yaoundé ayant totalisé respectivement 120 et 59 établissements soit 70% de l'échantillon.

L'enquête a porté sur des établissements de type moderne privé et para-public totalisant chacun un minimum de 20 travailleurs. Tous les secteurs de la classification internationale type adaptée au Cameroun (CITICAM) y compris les transports publics et services sont représentés dans la base de sondage.

L'Enquête de Recherche sur la Formation et l'Emploi est, elle aussi, nationale. L'échantillon des entreprises est réparti entre les sept provinces en tenant une fois de plus compte de leur importance économique : 154 pour le Littoral, seulement 2 au Sud-Ouest et 1 à l'Est. Au total 217 entreprises englobant 60 000 salariés.

L'Enquête sur le secteur non structuré s'est circonscrite à la ville de Yaoundé. Elle s'étendait sur trois secteurs d'activité :

- la production : bois, métal
- les services : réparation véhicules, électricité, petite mécanique
- l'habillement : cuir, tissu.

Le secteur commercial ne fut point enquêté.

L'Enquête sur les commerçants et les artisans couvre le territoire national mais se limite au secteur urbain : seuls les chefs-lieux des départements (49) sont soumis à l'investigation. Les secteurs concernés sont ceux du commerce et de l'artisanat.

Précisons pour l'Enquête Budget-Consommation que l'échantillonnage s'appuie sur une subdivision préalable du pays en cinq zones agro-écologiques. Cette distinction est fondée sur une association de critères tenant à la fois de l'économie et du milieu physique. L'on distingue alors :

- 1 - Douala et Yaoundé
- 2 - la zone cacao tabac
- 3 - la zone coton élevage
- 4 - la zone café
- 5 - la zone non classée.

2.4. - Unités d'Observation :

Celles-ci diffèrent selon le type d'investigation. Dans la plupart des cas, il s'agit soit de l'entreprise, soit de l'établissement considérés comme unités de production, soit encore de l'administration. Il en va ainsi pour la presque totalité des enregistrements permanents, pour l'enquête emploi, l'enquête artisans commerçants, l'enquête sur le secteur non structuré.

L'unité d'observation dans le Recensement Agricole est l'exploitation agricole tandis que pour les autres investigations il est question d'observer le ménage. (Recensement Général de la Population, enquête de l'IFORD, etc.).

2.5. - Concepts et Définitions

L'un des concepts de base souvent sujet à controverse est le terme ménage. En 1957, le Recensement de Yaoundé y fait allusion sous l'expression "membres d'un logement" ; ceux-ci étant repérés par le numéro de la case d'habitation, l'imprécision de cette "définition" a diminué quelque peu en 1964, avec l'enquête sur le niveau de vie à Yaoundé : "ensemble de personnes vivant sous un même toit et dépendant financièrement et matériellement des décisions d'une seule personne (chef de ménage). Cette définition n'excluant pas des ménages d'une seule personne".

Cette définition est pratiquement inchangée lors des investigations qui suivent. Au Recensement de Population de 1976, il est précisé que "le concept de ménage est fondé sur les dispositions prises par les personnes, individuellement ou de façon collective afin de pourvoir à leurs besoins matériels, alimentaires et autres. Un ménage peut être :

- composé d'une personne
- un ménage multiple ; les membres de ce groupe pouvant être des personnes apparentées ou non ou même appartenir à l'une et l'autre des catégories".

Le Recensement Agricole distingue le ménage agricole sur la base des mêmes dispositions, avec la précision qu'il s'agit de personnes travaillant la terre pour leur compte, indépendamment du titre de possession.

L'Enquête auprès d'entreprises et administrations a utilisé les concepts suivants :

Etablissement : Unité de production, de transaction ou de prestation de services localisés en un point donné du territoire (c'est-à-dire ayant ses bâtiments contigus) dans laquelle plusieurs personnes travaillent sous une même autorité. Pour l'Enquête Emploi, 65% des établissements enquêtés coïncidaient avec les entreprises auxquelles ils appartiennent.

Entreprise : Groupe d'établissements relevant d'une même autorité. A l'Enquête commerçants artisans, l'entreprise est "la plus petite unité commerciale, industrielle et financière, juridiquement autonome". Elle peut consister en une seule unité locale ou représenter l'union de plusieurs unités locales qui ne sont pas juridiquement autonomes et qui dépendent de l'entreprise considérée.

Population active : Pendant la décennie de 1960, elle comprend la population active occupant un emploi au moment de l'enquête. On peut

donc sous-entendre population active "occupée". Cette définition est appliquée en 1969 lors de l'enquête sur la population de Yaoundé. Le reste de la population est alors considéré comme inactif. Ce sont :

- les vieillards : personnes rendues inactives par l'âge
- les scolaires : élèves, étudiants, ceux qui apprennent un métier dans une école spécialisée
- les chômeurs : savent exercer un métier mais sont inoccupés pendant l'enquête
- les oisifs : ne savent exercer aucun métier et sont inoccupés pendant l'enquête.

Les tableaux statistiques prennent en compte les personnes âgées de 14 ans et plus.

Lors du recensement de 1976, aucun a priori n'a été retenu pour les ménagères et élèves par rapport à l'activité. Instruction est donnée dans le manuel avec exemples à l'appui que toute personne de 4 ans et plus ayant travaillé durant la semaine de référence, soit comptée parmi les actifs. Même les handicapés susceptibles de travailler pouvaient être sortis du groupe "inactifs".

Parmi les chômeurs, distinction est faite entre ceux qui sont sans emploi mais ont déjà travaillé et ceux qui sont à la recherche du premier emploi.

Dans la rubrique emploi, instruction est donnée pour que soit spécifiée la nature des tâches accomplies par la personne enquêtée.

Exemples : Planteur de cacao, (plutôt que agriculteur)
Dentiste, (plutôt que docteur).

Les termes vagues du genre Ingénieur, Fonctionnaire... étant à proscrire, il nous paraît opportun de signaler quelques-uns des regroupements effectués lors des premières investigations.

En 1957, le recensement de Yaoundé retient les secteurs d'activité ci-après :

- 1 - Administration
- 2 - Armée
- 3 - Culture
- 4 - Elevage et pêche
- 5 - Forêts et industries diverses
- 6 - Services publics
- 7 - Mines, exploitation et recherche
- 8 - Industrie
- 9 - Bâtiments, T.P.
- 10 - Commerce
- 11 - Professions libérales
- 12 - Transports et transit
- 13 - Banques et assurances

- 14 - Services domestiques
- 15 - Missions.

L'enquête sur le niveau de vie à Yaoundé (1964) s'inspirant de la nomenclature des métiers et activités individuelles de l'INSEE dégage des secteurs d'activité plus regroupés.

- Public et semi-public
- Privé moderne
- Activités de type artisanal
- Services domestiques
- Agriculture.

Les inactifs comprennent alors les Prostituées, les Chômeurs et divers inactifs.

L'enquête de 1969 sur la population de Yaoundé utilise les secteurs d'activité ci-après :

- 0 - Public et semi-public
- 1 - Activités traditionnelles (y compris artisanat, agriculture)
- 2 - Activités industrielles
- 3 - Commerce moderne
- 4 - Transport
- 5 - Services domestiques
- 6 - Divers.

Le passage de l'une à l'autre de ces nomenclatures n'est pas toujours aisé. Les amendements et correctifs ont été effectués au fur et à mesure de l'évolution des structures de l'économie.

L'enquête emploi de 1971 dégage des secteurs d'activité aux contours plus précis.

- 0 - Produits végétaux et animaux
- 1 - Industrie extractive et récupération
- 2 - Industrie manufacturière et produits organiques
- 3 - Industrie manufacturière de produits miniers et du caoutchouc
- 4 - Bâtiments et T.P.
- 5 - Eau, électricité, gaz
- 6 - Institutions financières : banques, assurances, agences immobilières
- 7 - Transports et communication
- 8 - Services
- 9 - Commerce.

Depuis 1975, la nomenclature des activités économiques en vigueur est celle de la CITICAM version révisée. Par rapport à celle qui précède, elle présente de très légères retouches, au niveau des industries, et quelques libellés des secteurs sont modifiés.

- 1 - Agriculture - chasse - pêche et sylviculture
- 2 - Industrie extractive

- 3 - Industrie manufacturière
- 4 - Electricité - gaz et eau
- 5 - Bâtiments et travaux publics
- 6 - Commerce de gros et de détail (restaurants et hôtels)
- 7 - Transports, entrepôts et communications
- 8 - Banques, assurances, affaires immobilières et services fournis aux entreprises
- 9 - Services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels.

2.6. - Les Supports Techniques

Dans la plupart des cas ils comprennent un questionnaire de base (parfois deux) qu'accompagnent les manuels d'instructions et parfois des annexes. Dans le cas des enquêtes non spécifiques, le volet réservé aux caractéristiques économiques comprend usuellement quatre variables auxquelles s'ajoute souvent la catégorie socio-professionnelle. Ce sont, avec les modalités y afférant,

<u>1 Situation d'activité</u>	<u>2 Statut dans l'emploi</u>	<u>3 Emploi</u>	<u>4 Secteur</u>
a travaillé	Employeur		<u>d'acti-</u>
sans emploi	Indépendant		<u>tivité.</u>
n'a jamais travaillé	Salarié Permanent		
Ménagère, élève,	Salarié Temporaire		
étudiant	Apprenti		
Pas d'activité	Aide-Familial		

La différence est assez nette avec les enquêtes spécifiques. Ainsi pour le Recensement Agricole de 1972, le questionnaire comprend les thèmes suivants :

- 1 - Liste des champs
- 2 - Données générales :
 - Mise en valeur
 - Commercialisation
- 3 - Population de l'exploitation :
 - Résidents présents
 - Résidents absents
 - Visiteurs
 - Travailleurs salariés
- 4 - Activités :
 - Sans
 - Sur sa propre exploitation
 - A la fois sur et hors de l'exploitation
 - Seulement hors de l'exploitation
- 5 - Matériel
- 6 - Parcelles.

L'Enquête Emploi auprès des entreprises présente un questionnaire différent. L'en-tête comprend les caractéristiques générales suivantes :

Effectifs - Nombre d'établissements - Type de personnel (qualifié ou non) - Activités de l'établissement - Numéro d'identification.

Suivent trois volets de questions :

- L'un réservé à l'employeur avec les renseignements suivants : Statut, Catégorie de convention collective, taux de salaire, salaire mensuel, date d'embauche par employé, mode de recrutement, la durée au poste actuel, type de formation et niveau de qualification.

- Le volet de l'employé comprend : L'âge, la nationalité, la formation reçue.

- Le troisième volet s'intéresse aux offres d'emploi non satisfaites au moment de l'enquête : date d'existence de l'offre, sexe, type de formation et niveau de qualification demandés.

L'enquête de recherche sur la formation et l'emploi présente sur les documents de collecte deux parties distinctes :

- 1 - Fiche d'information générale sur l'entreprise :
 - Raison sociale, numéro statistique, régime et forme juridiques, activités...
 - Le capital social, l'évolution des agrégats globaux (investissements, chiffre d'affaires, masse salariale...).
 - Evolution de l'emploi total sur 10 ans en distinguant salariés permanents et temporaires, nationaux et étrangers.
 - Enregistrement exhaustif du personnel avec variables d'analyse (âge, ancienneté...).
 - Départs de personnel et recrutements pour le dernier exercice.
- 2 - Questionnaire qualitatif : Il consiste en un entretien direct avec les principaux responsables de l'entreprise sur les rubriques du genre :
 - apprentissage, cours ou stage organisés par l'entreprise
 - déterminants (critères simples ou multiples) du recrutement, de la promotion interne.

L'enquête sur le secteur non structuré moderne de Yaoundé repose sur les variables ci-dessous :

- 1 - Instruction et formation professionnelle (après l'école) :
 - auto-apprentissage
 - apprentissage auprès d'artisans modernes
 - centre professionnel de l'Etat
 - cours de promotion sociale du soir, etc...
- 2 - Utilisation des qualifications acquises et expérience dans le métier
- 3 - Classification professionnelle de l'emploi : clef d'application pour le calcul des salaires
- 4 - Actif
- 5 - Amortissement

- 6 - Taux moyen annuel de croissance de la main-d'oeuvre
- 7 - Taux moyen annuel de croissance du capital technique
- 8 - Chiffre d'affaires, facteurs de production et bénéfice
- 9 - Valeur ajoutée brute
- 10 - Productivité du capital
- 11 - Productivité du travail
- 12 - Capacité d'auto-financement.

Pour l'Enquête Commerçants - Artisans, le questionnaire est différent pour les uns et les autres :

Le questionnaire commerçants a trois volets principaux :

- 1 - Caractéristiques générales
Désignation, type d'activité (production, distribution...)
Régime et forme juridique, investissements...
- 2 - La main-d'oeuvre.
Effectifs, salaires versés.
- 3 - L'environnement de l'entreprise : l'on distingue
- l'entreprise de production : nature du produit, quantités annuelles...
- l'entreprise de distribution : genre du négoce, origine des produits...
- l'entreprise de service : nature de la prestation, existence de texte officiel régissant l'activité...
- les auxiliaires : selon le mode de représentation (concessionnaires, courtiers...) etc.

Le questionnaire artisans contient six volets :

- 1 - Identification de l'entreprise : raison sociale, forme juridique, mode d'acquisition...
- 2 - Profil social du chef d'entreprise : état civil, niveau d'instruction, type et durée de formation...
- 3 - Activité de l'entreprise : produits fabriqués ou services rendus, secteur d'activité (au lieu de type d'activité chez les commerçants...).
- 4 - Equipement :
- 5 - Main-d'oeuvre : Effectifs divers (compagnons, aide-familial, apprenti), salaire ou prime versés, type d'engagement (permanent, temporaire).
- 6 - Environnement de l'entreprise : mode d'acquisition des matières premières, quantités... ; mode de vente des produits...

Les sources d'enregistrements permanents présentent des questionnaires avec quelques-uns des aspects ci-après :

Production, vente, situation de la main-d'oeuvre, salaires. Difficultés de recrutement, situation de la trésorerie, capacité de production, évolution des stocks, perspectives de la production et de la main-d'oeuvre, prévisions sur le secteur d'activité.

III - APPROCHE CRITIQUE DES RESULTATS AU REGARD DES OBJECTIFS

3.1. - Concepts et définitions : leur évolution.

L'observation chronologique des opérations déjà menées permet de constater qu'un effort réel est déployé pour adapter concepts et définitions et essayer de les harmoniser.

Ainsi, à l'heure actuelle, la population active déborde le cadre de la seule population active "occupée" auquel elle était limitée autour des années 1960. Par ailleurs, les erreurs d'interprétation attachées à l'expression "occupée pendant l'enquête" ou "occupant un emploi au passage de l'enquête" ont conduit à définir systématiquement une période de référence pour lever l'ambiguïté. En dépit de cet effort, l'unanimité est loin d'être faite, certains soutenant que la période doit être mobile, d'autres estimant qu'elle devrait être fixe pour toute la durée de l'opération. Cette deuxième proposition fut retenue dans le cas du recensement. Même les opérations en cours de préparation doivent presque inévitablement passer par les débats houleux liés à cette alternative.

D'autres concepts (chômeur) sont aussi l'objet de tiraillements entre producteurs et utilisateurs de données (cf. communication de E. FOTSO) et ce, malgré les réunions de concertation préalables à la réalisation des investigations.

De même le concept ménage tel qu'il est utilisé dans les investigations n'a pas encore donné entière satisfaction parce que la réalité est pleine de nuances dont il est parfois difficile de prévoir l'existence même lorsqu'un inventaire préalable des cas spécifiques a pu être dressé. Ainsi les travaux préparatoires de chaque opération nouvelle sont l'occasion d'un réexamen des concepts. Cependant, cet état de fait n'a pas eu de conséquences fâcheuses sur la qualité des données et on peut espérer que les opérations en cours permettront d'aller de l'avant et d'apaiser les contestations.

3.2. - Les opérations : l'organisation technique.

Les organes responsables de l'exécution de l'opération sont chargés d'assurer au plus haut niveau les tâches d'encadrement et de supervision. La collaboration avec les organismes internationaux spécialisés (CEA, BIT...) est fréquente, certaines opérations ayant d'ailleurs été menées conjointement avec eux (le recensement agricole de 1972).

L'élaboration des divers documents d'enquête, le recrutement et la formation des agents d'exécution, la conception pratique de la collecte sur le terrain et les divers contrôles y afférant leur incombent. L'on peut se féliciter que la plupart des organismes producteurs de données sur l'emploi disposent à défaut d'un service de statistique bien structuré, de services similaires dans lesquels exerce au moins

un statisticien. De plus, les délégations territoriales de la statistique sont assez bien installées et s'attacher les services de son personnel est toujours un avantage.

La rédaction des documents de collecte est précédée de réunions critiques interdisciplinaires au cours desquelles utilisateurs et organisateurs discutent, examinent les divers projets. Vient ensuite l'enquête-pilote au déroulement de laquelle les organisateurs accordent la plus grande attention en raison de son caractère expérimental. Au terme de cette enquête-pilote, les documents prennent alors leur forme définitive.

Le niveau d'instruction des agents enquêteurs ou codificateurs à recruter est fonction de la complexité des variables d'enquête. Ainsi pour l'enquête emploi-formation, les enquêteurs recrutés étaient pour la plupart des titulaires du Probatoire et même des Bacheliers de l'enseignement du second degré.

L'enquête budget consommation utilise quant à elle des agents titulaires au moins du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (B.E.P.C.).

La formation du personnel est échelonnée selon les besoins comme suit :

- Formation des Superviseurs/Contrôleurs par les cadres de l'équipe de conception.
- Formation des Contrôleurs/Enquêteurs par les Superviseurs qui sont généralement des responsables des services territoriaux de la statistique ou de l'organe chargé d'exécuter l'enquête.

La formation consiste en une série de tests d'aptitude théorique et pratique à manipuler les variables du questionnaire et le recrutement se fait localement, souvent par voie de concours.

Les circuits d'exploitation sont tout aussi bien installés. L'essentiel des opérations déjà menées a bénéficié d'au moins une exploitation manuelle dont l'importance varie suivant qu'elle est complétée ou non par une exploitation mécanographique ou électronique. Dans certains cas il peut être fait appel à la Direction de la Statistique dont les services techniques sont bien étoffés en cadres qualifiés et bénéficient de l'assistance de la Direction de l'Informatique et de la Téléinformatique.

3.3. - Résultats : Disponibilité et Utilisation

En raison de la qualité des structures d'organisation évoquées plus haut, on peut affirmer que dans l'ensemble, les résultats issus des différentes investigations présentent un degré de fiabilité élevé. L'on peut, par ailleurs penser que l'investigation statistique tend de plus en plus à être acceptée par les populations en raison de sa relative "abondance". Même lorsqu'ils ne font pas l'objet d'une publication systématique, ces résultats sont dans leurs grandes lignes consignés dans

des rapports provisoires pour satisfaire aux premières exigences des utilisateurs et ce, dans des délais raisonnables. Ces résultats sont donc accessibles surtout au sein de la Direction de la Statistique qui dispose d'une bibliothèque bien archivée et organisée.

L'on pourrait déplorer le fait que certains résultats ne donnent pas toujours assez rapidement lieu à une analyse systématique. Nous avons évoqué déjà le cas du retard dont souffre l'analyse des résultats du recensement de 1976 sur l'activité économique.

Les données collectées par nombre d'enregistrements permanents souffrent elles aussi d'absence d'exploitation systématique aux fins d'analyses. Il n'empêche que les analyses déjà effectuées à ce jour permettent d'avoir de l'Emploi au Cameroun une connaissance riche d'enseignements.

L'enquête sur l'emploi auprès des entreprises a permis d'établir la nette prédominance des Camerounais dans le monde de l'emploi : 93,7% dont 94,1% d'hommes contre 3,1% aux autres africains, 2,6% aux Français et 0,6% aux autres nationalités.

Confirmation est donnée de la prééminence des activités agricoles et forestières dans l'économie : (40,4% des effectifs). Peu de travailleurs sont recrutés sur titre ou par concours et l'on enregistre une forte concentration des personnels dans les métiers à fortes mutations saisonnières et structurelles, agriculture, bâtiment, travaux publics. Les Camerounais, qui représentent 93,7% des effectifs, ne perçoivent que 70,6% des salaires versés, déséquilibre qui tient au fait qu'ils sont les plus nombreux dans les catégories à bas salaires ; contrairement aux Français (22,1% des salaires pour 2,6% des effectifs). Un autre constat est l'inadaptation des emplois occupés et des formations reçues par les travailleurs.

Le recensement agricole a prouvé que l'agriculture demeure une grande pourvoyeuse d'emplois et nécessite la plus grande attention pour continuer à jouer efficacement son rôle de pilier de l'économie. On a pu dénombrer 42% de ménages agricoles dans la strate urbaine dont 50,7% ont un Chef d'exploitation (gestionnaire quotidien de l'exploitation) de sexe féminin.

Pour la strate rurale ces chiffres sont respectivement de 87% et de 52,7%. On a enregistré par ailleurs un fort taux d'analphabétisme pour ces populations : 92,6% au Nord pour les résidents agricoles de plus de 6 ans, et 57% au Centre Sud.

Les taux d'activité par âge révèlent entre 20-25 ans la sur-activité des femmes (95%) contre 77% aux hommes. La tendance s'inverse aux âges élevés : entre 60-65 ans : 80% aux femmes, 94% aux hommes.

L'enquête sur le secteur non structuré "moderne" à Yaoundé a montré que le secteur informel est grand pourvoyeur d'emplois. A investissement égal, il crée davantage d'emplois que le secteur moderne. Au regard des revenus qui y sont distribués, il constitue un lieu de promotion sociale non négligeable : 52% des entrepreneurs interviewés

emploient des apprentis auxquels ils consacrent quelques heures de formation par semaine. La formation ainsi acquise peut alors servir de tremplin à quelques-uns soit pour développer leur propre affaire, soit pour obtenir un poste dans une entreprise du secteur moderne.

3.4. - Fichiers et Publications.

Les enregistrements permanents dont nous faisons état dans l'introduction, sont pour l'essentiel des fichiers. Ils sont généralement incomplets et sont confrontés au crucial problème de mise à jour.

Le fichier des effectifs du secteur public : (Ministère Fonction Publique). Il se limite aux seuls effectifs des fonctionnaires et contractuels d'administration. Son informatisation prochaine devrait améliorer la qualité de son fonctionnement.

Le fichier de la solde : (Ministère des Finances) : il ne couvre que les emplois administratifs y compris les Forces Armées. Il couvre un champ plus large que le premier fichier qu'il englobe. La mise à jour devrait être relativement aisée parce que le Ministère des Finances est l'organe responsable des traitements du personnel de l'Administration. Mais il demeure incomplet car certains enregistrements des personnels des collectivités publiques, d'agents décisionnaires recrutés localement n'y figurent pas. L'information concernant le recrutement de tels personnels devrait être centralisée pour améliorer le taux de couverture du fichier.

Les déclarations statistiques et fiscales (DSF) de la Direction de la Statistique : les données sur l'emploi qui y figurent sont plutôt succinctes. La notion de "temporaire" demeure imprécise. L'intérêt du document tient à sa périodicité annuelle. Cependant la fiabilité des informations est élevée car le document est corrigé sur le terrain même par les services provinciaux de la Statistique. Les données de ce fichier peuvent en conséquence être bien exploitées.

Le répertoire du Service Central d'Immatriculation et du Fichier des Entreprises (S.C.I.F.E.) de la Direction de la Statistique : il consiste en une immatriculation systématique de toutes les entreprises auxquelles est attribué un numéro statistique. Il peut servir le cas échéant comme base de sondage. Son problème essentiel demeure les mises à jour. Les fusions d'unités, changements de raison sociale ne sont pas toujours mentionnés et les contrôles de cessation d'activité sont presque inexistantes.

Fichier D.I.P.E. (Document d'Information sur le Personnel Employé) de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale : il représente la source la plus détaillée sur le personnel des entreprises puisque les variables individuelles et collectives y sont bien précisées. Par ailleurs, il a une double périodicité (mensuelle et annuelle) et paraît en versions distinctes. Cependant de nombreux problèmes de collecte subsistent, ainsi que des problèmes de vérification ou de classement des formulaires. L'exploitation mécanographique de cette source nécessiterait

donc quelques réformes quant à sa présentation, l'organisation du retrait et la vérification sur le terrain par des agents spécialisés.

Fichier des dossiers d'agrément : Direction de l'Industrie. Il a une faible couverture : environ 400 unités seulement. Il connaît le crucial problème d'actualisation des dossiers. Avec l'aide des services provinciaux de l'industrie et de l'artisan, un échéancier central permettrait le contrôle des clauses d'agrément notamment pour la camerounisation des emplois, en liaison avec le Ministère du Travail.

Déclarations annuelles sur la situation de la main d'oeuvre : Ministère du Travail. Les fiches de déclarations à remplir sont déposées auprès des Employeurs. Les problèmes sont le mauvais taux de réponse, l'absence de contrôle systématique sur le terrain des données retournées.

Fichier des patentes : il permet de repérer les petites et moyennes entreprises qui seules sont soumises à cet impôt.

Les publications consistent en des notes, rapports et périodiques. Trimestriellement, le syndicat des industries du Cameroun (Syndustriacam) publie "notes de conjoncture", document dans lequel apparaissent les agrégats relatifs aux industries affiliées ainsi que les salaires versés et les effectifs globaux .

Le Ministère du Travail publie quant à lui un périodique intitulé : "Monde du Travail". Y figurent les textes relatifs au Droit du Travail, les statistiques d'enregistrement et de placement des bureaux de la main-d'oeuvre, des publications d'enquêtes et éventuellement les nouvelles et réponses spécifiques aux questions des lecteurs.

Ajoutons les rapports de missions diverses :

IRANI Bertrand (1975)

PECTA (1976)

SEDES (1979-1980).

C O N C L U S I O N

La diversité des sources d'informations sur l'emploi et la solidité de leur assise est un signe positif pour le pays. Cela permet une assez bonne connaissance du marché du travail notamment en ce qui concerne les entreprises modernes et les administrations. Cependant cette richesse ne devrait pas occulter les problèmes fondamentaux qui subsistent, efficacité de la collecte, problèmes de nomenclature, de traitement et d'analyse de données.

Les procédures de collecte dans le cadre des enregistrements permanents doivent être mises en cause parce qu'il est certain que le remplissage des supports d'information par les entreprises elles-mêmes ne saurait valoir, sur le plan de la qualité, le travail effectué par un enquêteur formé pour la circonstance.

Indépendamment des efforts déployés (insertion de notes explicatives dans les documents de collecte, réunion de sensibilisation et d'explication) quelques chefs d'entreprise manifestent encore une mauvaise volonté préjudiciable à la collecte, soit qu'ils fassent le rapprochement avec des opérations de taxation soit qu'ils soient persuadés que l'information recherchée existe dans quelque administration et ne justifie pas des descentes régulières sur le terrain. Par ailleurs, l'absence de contrôle de couverture sur le terrain multiplie les cas de non réponses effectives et biaise le taux de couverture. Les données collectées devraient aussi pouvoir être systématiquement exploitées aux fins d'analyse, publication et diffusion. Dans ce cadre, une collaboration étroite avec certains services spécialisés du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire est à promouvoir pour la saisie informatique et l'analyse des données recueillies.

Un autre type de difficultés tient à l'insuffisance de données et à leur relative imperfection. C'est le cas de l'emploi rural et du secteur informel car ces deux secteurs, tout autant que l'univers de la formation non conventionnelle, sont fort mal connus. L'on sait surtout que le taux de sous-emploi de la population rurale est élevé, relativement aux nombreuses demandes d'emplois de jeunes ruraux très enclins à abandonner le monde agricole. Il en résulte, à notre sens, la nécessité d'accorder aux investigations sur l'emploi la primauté sur les autres études socio-économiques. D'où l'opportunité de la prochaine enquête sur l'emploi auprès des ménages dont les préparatifs techniques sont déjà avancés et qui a été mise en veilleuse en raison de l'urgence du prochain recensement général de la population.

Cette enquête, prévue pour l'après recensement couvrira l'ensemble du territoire et se propose de dégager les données de structures sur la population active, d'obtenir des informations détaillées sur le chômage, sur le sous-emploi et éventuellement des données sur le secteur informel. Cette enquête complètera les résultats fort attendus de l'enquête : commerçants - artisans puis budget - consommation et jettera les bases d'une programmation, dans le temps et l'espace, d'une série d'études similaires devant permettre aux initiateurs de décisions de maîtriser les variantes du monde de l'emploi pour une meilleure politique de planification et de formation. Pourvu que les problèmes de coordination, de recherche et de diffusion de l'information soient avantageusement abordés par les organes d'exécution pour lever les querelles sur les concepts et favoriser une harmonie des opérations.

MAROC
MINISTERE DU PLAN
DIRECTION DE LA STATISTIQUE

FRANCE
INSEE
ORSTOM

ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES STATISTICIENS D'ENQUETES

**SEMINAIRE
SUR LES STATISTIQUES
DE L'EMPLOI
ET DU SECTEUR NON STRUCTURE**

**Rabat, 10-17 Octobre 1984
rapport des sessions et communications
tome 1**

MAROC
MINISTÈRE DU PLAN
DIRECTION DE LA STATISTIQUE

FRANCE
INSEE
ORSTOM

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES
STATISTICIENS D'ENQUÊTES

SEMINAIRE
SUR LES STATISTIQUES
DE L'EMPLOI
ET DU SECTEUR NON STRUCTURE

RABAT, 10-17 OCTOBRE 1984
RAPPORT DES SESSIONS ET COMMUNICATIONS
TOME 1

PARIS - JUILLET 1985